

11 SEP, 2019

Mairie de
FONT-ROMEU ODEILLO VIA
Avenue du Professeur Trombe
66120 FONT-ROMEU
PYRENEES-ORIENTALES

Tél. : 04.68.30.10.22
Fax : 04.68.30.24.82
mairie@font-romeu.fr
www.mairie-font-romeu.fr

Monsieur Le Président
COMMUNAUTE DE COMMUNE PYRENEES
CATALANES
Col de la Quillane

66 210 LA LLAGONNE

Nos Réf : SE/JLD/656/2019

Objet : Notification du projet de Schéma de Cohérence Territoriale de la
Communauté de communes Pyrénées Catalanes arrêté avec demande d'avis
(article L.143-20 du Code de l'Urbanisme).
Affaire suivie par : Sylvain ESTAUN
Courriel : sylvain.estaun@mairie-fontromeu.fr

LRAR

FONT-ROMEU,
Le 06 Septembre 2019

Monsieur Le Président,

J'accuse réception de votre LRAR du 02 Août 2019 en Mairie en date du 06 Août 2019, concernant la demande d'avis des communes suivant la notification du projet de SCOT conformément à l'article L.143-20 du Code de l'Urbanisme.

Après examen du projet notifié, une erreur matérielle a été relevée dans le DOO concernant la capacité en nombre de lits que l'UTN Cœur de Station permet.

En effet, 744 lits sont dénombrés dans le SCOT alors que les éléments d'avancement intermédiaires de l'étude du dossier UTN Cœur de Station dénombraient alors approximativement et à titre indicatif 1 010 lits.

De plus, les dimensions du projet d'UTN inscrit dans le SCOT (15 600 m² de Surface de Plancher Touristique) restent identiques et confirment qu'il s'agit d'une erreur matérielle.

En conséquence, et compte tenu du fait que ce stade actuel de dimensionnement en nombre de lit ne préjuge en rien des capacités que pourraient proposer un opérateur pour les mêmes surfaces de plancher, je vous propose de dénombrer une capacité de lits pour ce projet dans une fourchette de 800 à 1 000 lits.

Vous remerciant par avance et me tenant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Jean-Louis DEMELIN
Jean-Louis DEMELIN